

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply  
Arrangement - Révision à une demande  
pour un arrangement en matière  
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Linguistic Services Division / Division des services  
linguistiques  
PSBID, PWGSC / DIASP,TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
10C1/Place du Portage, Phase III  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> DAMA-RFSA	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN966-140305/E	<b>Date</b> 2015-01-30
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20140305	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 007
<b>File No. - N° de dossier</b> 504zf.EN966-140305	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZF-504-28289	
<b>Date of Original Request for Supply Arrangement</b> 2014-12-19 <b>Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-02-24</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cardinal, France	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 504zf
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1778 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-9235
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN966-140305/E

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20140305

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

504zfEN966-140305

Buyer ID - Id de l'acheteur

504zf

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Cette page est laissée en blanc intentionnellement

---

## RÉVISION 007

**La présente révision à la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) sert à répondre aux questions de fournisseurs et à reporter la date de clôture.**

### **1. Date de clôture**

L'invitation prend fin le 24 février 2015

### **2. Questions et réponses**

#### **Question 24**

Je souhaite savoir qui, précisément, au bureau de la traduction (BdT) constitue une référence valable aux fins des comptes de mots exigés dans la DAMA.

Est-ce que je pense juste en supposant que le chef du service duquel provenaient les textes est la personne idoine?

Le cas échéant, le relevé des contrats que j'ai conclu avec le BdT au cours des cinq dernières années indique que divers services fournisseurs n'existent plus.  
Qui dans ce cas pourrait servir de référence?

#### **Réponse 24**

Veuillez vous référer à la réponse 82 d) du document de questions et réponses de la DAMA printemps 2014, présentement publié sur Achats et ventes au même endroit que les formulaires de réponses à la DAMA.

#### **Question 25**

Comment allons-nous être tenus au courant des résultats de la DAMA (délai et modalités) ? Le document de référence n'est pas suffisamment clair sur le sujet.

#### **Réponse 25**

Les résultats détaillés de l'évaluation de votre ou vos arrangements vous seront communiqués par écrit lorsque la période d'évaluation sera terminée.

#### **Question 26**

J'ai une question concernant le Palier 2 dans l'invitation EN 966-140305/E pour ce qui est la de la traduction anglais-français et français-anglais. Elle figure ci-dessous :

Le Tableau 1 de l'Appendice 1 de l'Annexe A exige que nous fournissions des curriculum vitae et des certifications pour les ressources que nous proposons pour le Palier 2. Toutefois, dans la liste de vérification du formulaire de réponse pour le Palier 2 en format PDF, il est indiqué que la seule documentation à l'appui que nous devons fournir est une preuve que nous détenons une certification en vertu de la norme nationale CAN/CGSB-131.10-2008, Services de traduction.

Pourriez-vous préciser si nous devons fournir des curriculum vitae et des copies de la certification des ressources proposées pour le Palier 2 ou si une copie de notre certification suffirait.

## Réponse 26

Aux fins de la réponse à la DAMA, en ce qui concerne le Palier 2 et le Palier 3, les fournisseurs n'ont pas à proposer de ressources; ils n'ont donc pas à fournir de curriculum vitae ni de copies de la certification.

L'Appendice 1 de l'Annexe contient les critères minimum de qualification et d'expérience pour les ressources proposées par un soumissionnaire lorsque le Canada émet des demandes de soumissions.

Dans les pièces jointes 2 et 3 de la Partie 4, il est indiqué ce qui suit :

« Dans le cadre d'une demande de soumissions, le fournisseur devra démontrer la compétence de ses ressources proposées selon l'appendice 1 de l'annexe A - Critères de qualification et d'expérience minimum. »

## Question 27

Nous prévoyons soumettre une proposition en tant que l'un des plus importants fournisseurs de services linguistiques dans le monde et non pas à titre de traducteur pigiste, et avons l'intention de soumissionner l'option du Palier 3. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de fournir une liste de traducteurs en tant que ressources.

Nous croyons que la DAMA originale est quelque peu ambiguë à cet égard :

- Dans la Pièce jointe 3 de la Partie 4 (critères obligatoires pour le Palier 3), il n'est fait que brièvement mention des ressources sous le tableau final : *« Dans le cadre d'une demande de soumissions, le fournisseur devra démontrer la compétence de ses ressources proposées selon l'appendice 1 de l'annexe A - Critères de qualification et d'expérience minimum. »* Toutefois, il n'est pas fait mention de traducteurs ni de ressources dans le formulaire à remplir du Palier 3.
- Dans le Tableau 1 de l'Appendice 1 de l'Annexe A (critères de qualifications et d'expérience minimum), on indique la documentation et les diplômes qu'il faut fournir pour chaque ressource, mais je présume que cela doit être pour le Palier 1. De plus, dans le « Tableau 1 – Expérience de la traduction – Paliers 2 et 3 », il est indiqué que nous devons soit *« Être membre agréé et en règle de l'association x »* et *« Démontrer l'expérience en traduction dans n'importe quel domaine »* ou *« Détenir un baccalauréat en traduction d'une université reconnue »* et *« Démontrer l'expérience en traduction dans n'importe quel domaine »*.
- En outre, dans le document original de questions et réponses, à la Réponse 61, il est clairement indiqué ce qui suit : *« Palier 2 et Palier 3 : Les fournisseurs doivent démontrer leur propre expérience. Ils n'ont pas à proposer de ressources à ce moment. »*

En tenant compte de ce qui précède :

Question : Lorsque nous préparons notre proposition pour l'option du Palier 3, devons-nous inclure ou non dans notre réponse des ressources, incluant la documentation correspondante, les diplômes et les certifications de l'OTTIAQ, pour démontrer le type de critères que tous nos traducteurs respectent? Dans l'affirmative, combien faut-il en inclure (c.-à-d. un traducteur pour chaque combinaison de langues)?

## Réponse 27

Pour le Palier 2 et le Palier 3, les fournisseurs n'ont pas à soumettre de ressources lorsqu'ils répondent à la DAMA.

### **Question 28**

Je suis à remplir le formulaire "fr\_formulaire\_de\_reponse\_dama\_palier1.pdf". Est-ce qu'il ne comporte qu'une page demandant simplement le nom du fournisseur et le NEA?

La seule solution qui reste est de cliquer sur "Modifier/Ajouter des ressources", mais étant donné que suis le seul fournisseur (entreprise individuelle), je me vois mal m'ajouter moi-même comme ressource, si ressource désigne "une personne faisant le travail".

Autre point : Est-ce le seul formulaire à remplir, avec celui des "Attestations"?

### **Réponse 28**

Au palier 1, le fournisseur doit compléter le formulaire pour les ressources proposées, même si vous avez une seule ressource (vous-même).

Vous devez cliquer sur « Modifier/Ajouter des ressources » afin d'entrer les informations pour toutes vos ressources.

Si le formulaire n'est pas complété votre arrangement sera rejeté.

Vous devez compléter le formulaire de réponse ainsi que le formulaire d'attestations et fournir toutes les pièces justificatives.

### **Question 29**

En ce qui concerne les dates de début et de fin que nous devons indiquer pour chaque projet de traduction, devons-nous indiquer la date à partir de laquelle nous avons commencé à calculer le compte de mots pour se conformer aux exigences, ou devons-nous indiquer le début du projet même si la date est antérieure à novembre 2009?

Par exemple, l'un de nos projets est en cours depuis 2004, mais nous n'avons calculé que le compte de mots de novembre 2009 à novembre 2014. Devons-nous indiquer la date de début en 2004, ou celle à partir de laquelle nous avons calculé le compte de mots?

De plus, est-il acceptable d'inscrire « ongoing » comme date de fin si l'un de nos projets est toujours en cours, ou est-il préférable d'inscrire le 30 novembre 2014?

### **Réponse 29**

Vous ne pouvez entrer de dates qui sont en dehors de la période prescrite dans la DAMA. Le formulaire ne vous laisse pas entrer de date en dehors de la période prescrite ni d'inscrire « ongoing ».

Vous devez fournir la période dans laquelle les mots ont été traduits et non pas les dates de vos contrats.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES